

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
11409

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 JUIN 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. GERARD GAZAY**

OBJET : Provence Promotion : subventions 2019.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué au développement économique et à l'emploi, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Par délibération n°80 de la Commission permanente du 17 septembre 2017, le Département a décidé d'adhérer à l'association Provence Promotion en qualité de « partenaire territorial », pour les missions qui s'inscrivent dans le cadre des compétences du Département.

Madame Danielle MILON a été désignée pour siéger au Conseil d'administration.

En 2019, sur un budget prévisionnel total de 3 445 000 €, le montant total des cotisations s'élève à 414 000 €. En qualité de partenaire territorial, le Département doit s'acquitter d'une cotisation de 40 000 €.

Par ailleurs, au titre de 2019, Provence Promotion a formulé quatre demandes de subvention dont les montants s'élèvent chacun à 50 000 €.

Ces quatre actions sont décrites ci-dessous :

- la prospection agro-alimentaire qui consiste à favoriser l'implantation d'usines de transformation de produits agro-alimentaires, de plateforme logistiques et de startups innovantes créatrices d'emplois. Il s'agit de valoriser les atouts du territoire dans ce domaine, à travers la participation à deux salons professionnels, des missions ciblées, l'identification et l'accueil de prospects ;
- le développement des filières "Art de Vivre" et "Agroalimentaire" en lien avec l'année de la gastronomie en Provence (MPG2019) initiée par le Conseil départemental. Il s'agit d'un programme d'influence lancé par Provence Promotion, avec la mise en relations de partenaires institutionnels et privés, la prospection de nouveaux concepts de restauration notamment pour la rue de la République et la participation à deux salons professionnels pour la recherche de prospects ;
- la recherche d'investisseurs touristiques en vue d'implanter de nouveaux équipements de loisirs, des concepts urbains ou des nouvelles gammes d'hôtels lors de salons nationaux ou internationaux.

- La mise en œuvre d'actions de lobbying, à Paris et à l'international, avec pour objectif d'attirer des nouveaux talents, des activités à forte valeur ajoutée ou des investissements mettant en valeur les richesses du territoire (projets, réussites, etc.). Ces opérations prendront la forme de road shows thématiques, la préparation et la mise en scène de prises de parole, des accueils personnalisés, des relations presse, un travail de relais via des réseaux reconnus et la publication de benchmarks sur l'attractivité du département.

Les plans de financement de ces quatre actions figurent en annexe.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL